



Agir · Mobiliser · Accélérer

Présentation de la planification écologique

Dossier de presse 21 octobre 2022

Sommaire

Éditorial de la Première ministre	3
1. UN PROJET POLITIQUE AMBITIEUX POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	4
Planifier pour aller plus vite	4
pour l'avenir	
Planifier pour mieux organiser notre action Planifier pour mieux adapter nos choix aux réalités locales et individuelles	_
Planifier pour envisager la transition écologique comme sou de nouvelles opportunités	_
2. « FRANCE NATION VERTE », LE PLAN D'ACTIONS DE TOUS LES FRANCAIS	7
Une approche globale	7
Une déclinaison concrète et opérationnelle de la planificati écologique	
Construire et préciser les objectifs du « point d'arrivée »	
pour comprendre où l'on va	
Accompagner et faciliter le passage à l'action	11
3. UN SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE (SGPE) AUX CÔTÉS DE LA PREMIÈRE MINISTRE POUR INITIER ET COORDONNER	
LA MOBILISATION	12
Les missions confiées au SGPE	
Une organisation agile	13

Éditorial de la Première ministre



Nous traversons une période de crises.

La crise énergétique nous montre l'urgence de la sortie des énergies fossiles.

La crise climatique ne cesse de se faire plus pressante, plus concrète, plus destructrice.

Au fil des ans, les appels des scientifiques et les constats alarmants s'accumulent : le dérèglement climatique se fait plus irréversible et notre biodiversité s'érode.

Face à ce constat, nous devons agir plus vite, plus fort ensemble.

Dans le cadre du Green Deal européen, nous nous sommes fixé un objectif très ambitieux : baisser de 55% nos émissions d'ici 2030. Concrètement, cela veut dire que nous devrons faire en 8 ans, ce que nous avons fait en 32 ans.

Pour tenir nos engagements, le Président de la République a fixé un cap : doubler la baisse des émissions de la France pendant le quinquennat. Il a proposé une méthode nouvelle, inédite : la planification écologique, dont j'ai personnellement la charge.

L'idée est claire : décliner nos objectifs, secteur par secteur, territoire par territoire.

Fixer, dans la concertation, des actions à mener et des points d'étape.

Et nous donner des moyens pour atteindre nos ambitions.

Nous devons agir. Nous devons tous nous mobiliser. Et nous devons accélérer. C'est précisément le but de France Nation verte, qui sera l'étendard commun de nos actions pour la transition écologique.

Les concertations qui se lancent nous permettront de disposer d'un plan complet, utile, efficace. Un plan que nous continuerons sans cesse à enrichir, en fonction des retours sur expérience et des besoins.

France Nation Verte, c'est un chemin pour vivre mieux, en meilleure santé et dans une économie portée par une croissance nouvelle et réorientée.

Ce plan, c'est un atout pour notre souveraineté, car la transition écologique nous permettra de conquérir notre indépendance énergétique et industrielle au niveau français et européen.

Enfin, et j'y tiens particulièrement : une France verte doit être une France juste. Nous ne devons laisser personne sur le bord du chemin. Nous accompagnerons toujours nos compatriotes touchés par la transition écologique, en particulier les plus modestes.

Chacun prendra sa part. Nous devons unir nos forces. C'est ensemble et en responsabilité, que nous relèverons le défi de la transition écologique.

C'est l'ambition de France Nation Verte!

Elisabeth BORNE Première ministre

UN PROJET POLITIQUE AMBITIEUX POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales imposent une accélération sans précédent des efforts collectifs pour réduire drastiquement l'empreinte écologique de nos activités et assurer un chemin de développement sobre, résilient et harmonieux de notre société.

Engagement de campagne du Président de la République dans son discours de Marseille, la planification écologique est confiée **pour la première fois dans l'histoire du pays directement à la Première ministre.**

Lors du discours devant le MEDEF le 29 août 2022, la Première ministre a déclaré: « Nous devons agir plus vite et plus fort. Nous devons mettre en œuvre des solutions radicales et innovantes, engager des changements puissants dans nos manières de produire, d'investir, dans la formation aux métiers de demain. »

Planifier pour aller plus vite

La hausse de la température globale s'est accélérée et celle-ci a des impacts importants sur la biodiversité et les écosystèmes, la sécurité de l'accès à l'eau et à l'alimentation, les infrastructures, la santé et le bien-être, ainsi que l'économie et la culture.

Il nous faut accélérer notre action.

La France s'est engagée dans le cadre des Accords de Paris en 2015 à rester sous la barre des 1,5 degrés d'augmentation de notre planète. Pour atteindre cet objectif, nous devons entreprendre une course contre la montre et nous nous devons de la gagner, avant tout pour notre jeunesse, qui est aujourd'hui particulièrement mobilisée.

UN PROJET POLITIQUE AMBITIEUX POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Planifier pour relever les 5 défis environnementaux pour l'avenir

Parce qu'au-delà des questions climatiques, il nous faut avoir une méthode globale de la transition écologique et agir de manière coordonnée pour :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter les effets du changement climatique en :
 - doublant la baisse des émissions de gaz à effet de serre pendant le quinquennat,
 - étant dès 2030 en conformité avec l'ambition européenne de 55% de baisse des émissions¹
 - atteignant la neutralité carbone en 2050;
- **S'adapter** aux conséquences inévitables du changement climatique ;
- Restaurer la biodiversité ;
- Réduire l'exploitation de nos ressources naturelles à un rythme soutenable ;
- Réduire toutes les pollutions qui impactent la santé.

Planifier pour mieux organiser notre action

Parce que ce défi crucial de long terme s'inscrit dans un contexte de crises de plus en plus nombreuses, complexes et interdépendantes, il nous faut mieux organiser notre action, mieux coordonner nos efforts, mieux articuler nos objectifs.

Les nécessaires réponses à des urgences de court-terme comme les épisodes de sécheresse ou d'inondations toujours plus forts et plus fréquents ou encore les problèmes d'approvisionnement et de hausse des prix de l'énergie accélérés par la crise en Ukraine, doivent à tout prix s'inscrire dans des objectifs de long-terme, avec pour but précisément d'éviter ces crises et d'en réduire leur impact.

^{1.} Soit -47% de baisse des émissions brutes en France par rapport à 1990, ce qui se traduit à la fois par une baisse additionnelle des émissions de 155 MtCO2 par an en 2030 par rapport à 2018.

UN PROJET POLITIQUE AMBITIEUX POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Planifier pour mieux adapter nos choix aux réalités locales et individuelles

Parce que la transition écologique ne peut être réussie qu'avec l'adhésion de toute la société, parce que chacun(e) peut et doit jouer un rôle à sa mesure, mais aussi que chacun(e) est et sera affecté(e) différemment par les bouleversements en cours et à venir, il nous faut mieux adapter nos choix aux réalités locales et individuelles.

Nous devons renforcer l'implication et la participation de tous les acteurs aux décisions, que ce soit les collectivités locales, les entreprises, ou les ménages et assurer une mise en œuvre opérationnelle, juste et localement adaptée. Les efforts demandés, tout comme l'accompagnement et le soutien à celles et ceux directement affecté(e)s, devront être justement partagés, et personne ne devra être laissé de côté.

Planifier pour envisager la transition écologique comme source de nouvelles opportunités

Parce que la transition écologique soulève des inquiétudes fortes, notamment auprès des jeunes qui pensent que la planète ne sera plus viable, mais aussi auprès de ceux qui craignent un bouleversement trop rapide de leurs modes de vie. *il nous faut souligner les progrès* réalisés grâce aux efforts menés.

Nous devons valoriser les meilleures initiatives et montrer les nouvelles perspectives et opportunités en

termes de développement, de souveraineté économique et de mieux vivre ensemble. La transition écologique nécessite, certes, d'assumer une certaine sobriété, mais cette sobriété ne nous amènera pas vers une décroissance mais vers un vivre mieux.



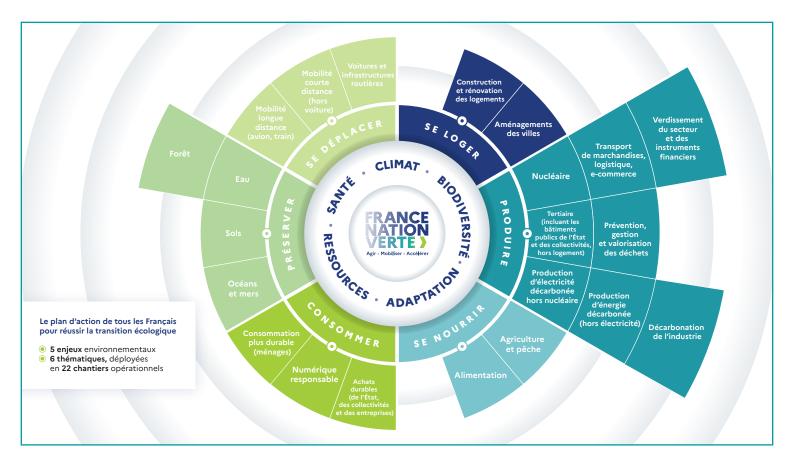
« France Nation verte », c'est la bannière sous laquelle les actions de tous les Français seront incarnées pour réussir à baisser suffisamment les émissions de gaz à effet de serre, adapter notre pays au changement climatique, restaurer la biodiversité et réduire l'exploitation de nos ressources naturelles à un rythme soutenable. L'élaboration de son plan d'actions et de sa mise en œuvre est donc un travail collectif qui nécessite la mobilisation de tous.

Une approche globale

La planification écologique doit intégrer toutes les thématiques de la transition écologique ayant un impact direct sur la vie des Français pour demain (à horizon 2030 et 2050) :

- Mieux se déplacer,
- Mieux protéger et valoriser nos écosystèmes,
- Mieux se nourrir,
- Mieux produire,
- Mieux se loger,
- Mieux consommer.

Ainsi, le plan se construit autour de ces 6 thématiques, déployées en 22 chantiers opérationnels pour organiser notre action :



Sept chantiers transversaux sont lancés en parallèle, qui correspondent au traitement d'enjeux qui irriguent l'ensemble des secteurs et des chantiers thématiques :

- Le financement qui permet de définir des trajectoires d'investissement crédibles et cohérentes
- La planification et la différenciation territoriale selon les caractéristiques et les spécificités de chaque territoire, incluant les territoires ultra-marins

- La transition des filières avec la gestion des emplois, des formations et des compétences
- Les données environnementales
- Les services publics exemplaires
- La transition juste et les mesures d'accompagnement, pour ne laisser personne au bord du chemin
- La sobriété des usages et des ressources.

Une déclinaison concrète et opérationnelle de la planification écologique

Nous avons d'ores et déjà initié des premiers travaux sur plusieurs thématiques, avec une approche pragmatique basée sur les questions suivantes :

- Quel est le point d'arrivée visé en 2030 et en 2050 ?
- D'où partons-nous aujourd'hui?
- Quels peuvent être les chemins pour y arriver?
- Quels moyens est-il nécessaire de mettre en œuvre ?
- Comment mesurer l'atteinte des objectifs et le respect de la trajectoire?

Construire et préciser les objectifs du « point d'arrivée »

Pour chaque chantier, l'action doit être guidée et encadrée par des objectifs quantitatifs clairs et partagés à court, moyen et long terme.

Selon les thématiques, ces objectifs sont à ce stade inégalement précis.

Certains sont déjà connus comme la neutralité carbone ou le « zéro artificialisation nette » à 2050, ou encore les 30% d'aires protégées d'ici 2030.

D'autres sont encore en cours de définition ou de rehaussement, notamment dans le cadre des travaux de la Stratégie Française énergie et climat (SFEC) qui transcrivent l'objectif européen de -55% d'émissions, ou de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) qui donnera les grands objectifs de préservation du vivant pour la décennie par exemple.

Par exemple, sur l'eau, les objectifs concernent :

- Optimisation des prélèvements et sobriété de la consommation
- Le recyclage et la réutilisation des eaux non conventionnelles
- La diminution de la pollution de l'eau
- La tarification incitative et efficace de l'eau
- La préservation et la restauration des écosystèmes
- La lutte contre l'imperméabilisation et la prévention des inondations

Sur chacun des chantiers, le travail de planification permettra de consolider les objectifs existants et de préciser ceux qui sont encore en cours de définition.

Un premier état des lieux de ces objectifs, sur chacune des thématiques, sera fait d'ici la fin de l'année et partagé d'ici début 2023 avec l'ensemble des parties prenantes.

Partager le diagnostic et les mesures déjà existantes pour comprendre où l'on va

Nous ne partons pas de rien, la diminution de nos émissions de gaz à effet de serre a déjà été initiée ces dernières années et de nombreux travaux sont déjà engagés par l'ensemble des parties prenantes. Il s'agit donc de rassembler et rationnaliser ce qui a déjà été entrepris, pour ensuite mieux comprendre où nous allons.

Très concrètement, la première étape de ce travail consiste donc, non pas à réécrire des objectifs d'une page blanche, mais à rassembler dans un diagnostic le plus complet possible l'ensemble des stratégies, lois, plans, initiatives déjà existantes notamment depuis le précédent quinquennat.

Sur chacune des thématiques, le diagnostic sera partagé dans le courant de l'automne dans un travail avec l'ensemble des parties prenantes: institutions, administrations, collectivités, entreprises, représentants de la société civile. Cette matière constituera le point d'appui des travaux des mois à venir.

Construire avec et pour les acteurs concernés

Sur chacun des chantiers, il faudra être pragmatique et mener de front des batailles à plusieurs niveaux :

- À court terme et à partir du diagnostic, il faudra identifier et lever les freins dans la mise en œuvre d'actions déjà engagées.
- En parallèle et à moyen terme, chaque ministre devra, dans son portefeuille, identifier les sujets prioritaires pour réaliser les objectifs, et proposer, avec son ministère et l'ensemble des parties prenantes, les actions nécessaires pour y parvenir.

Une fois les objectifs connus et collectivement adoptés, il peut y avoir parfois plusieurs chemins pour les atteindre, avec des conséquences diverses, donc des choix de société à faire; il peut y avoir des obstacles à lever, des synergies à créer, des actions à prioriser, de nouvelles solutions à imaginer, etc.

L'ensemble de ces actions doivent être concertées et négociées avec les acteurs concernés, notamment dans les territoires. Ces concertations pourront prendre la forme de groupes de travail pilotés par les Ministres ou s'appuyer sur d'autres instances de dialogue déjà existantes, par exemple à l'occasion du Conseil National de la Refondation thématique Climat et Biodiversité.

In fine, les chemins seront affinés et crédibilisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, avec la préoccupation constante de rehausser l'ambition.

effective de la transition, un travail de fond a été initié sur la question du financement et vise notamment à établir une programmation pluriannuelle des financements pour la transition écologique.

Accompagner et faciliter le passage à l'action

Piloter et réaliser la transition écologique ne peut être le seul sujet de l'État. Si les responsabilités doivent être clairement attribuées et réparties entre tous, État, collectivités locales, entreprises et ménages, chacun(e) doit comprendre le rôle qu'il ou elle peut jouer et avoir les moyens d'agir.

L'accompagnement de l'État est essentiel pour doter l'ensemble de ces acteurs de moyens humains (compétences/formations), techniques (innovations, juridiques, etc), règlementaires, incitatifs et financiers; notamment ceux qui ne pourraient pas être pris en charge par le privé et/ou qui ont un effet levier plus important. Parce qu'elle est une condition essentielle à la réalisation

Mesurer et rendre compte par des indicateurs

Très concrètement, dès l'amont, chaque chantier sera piloté au travers d'indicateurs pertinents : des indicateurs de résultat et d'impact pour mesurer les conséquences réelles, et des indicateurs de moyens pour s'assurer de la nécessaire mobilisation des acteurs concernés et suivre les déclinaisons de certains aspects en particulier. Ce sera in fine la somme de toutes les actions qui permettra d'aboutir à une baisse des émissions.

La mise en œuvre des décisions et les progrès concrets vers les objectifs seront suivis et mesurés de manière régulière et priorisée, et les déviations de la trajectoire prévue devront donner lieu à des mesures correctives.

En résumé, « France Nation Verte » constitue le cadre de long terme et doit garantir que toutes les décisions qui sont désormais prises (pour les politiques publiques) ne sont pas incompatibles avec nos objectifs à horizon 2027, 2030 et 2050. Il fixe un cadre de réflexion, d'action et d'engagement, afin que tous les acteurs aient en ligne de mire les objectifs et la trajectoire, et se mobilisent dans ce cadre. Parce que les sujets sont nombreux, complexes, et parce que toutes les réponses ne sont pas encore connues sur le temps long, ce cadre évoluera sur le long terme, et ce nécessairement dans le sens d'aller toujours plus loin.



UN SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE (SGPE) AUX CÔTÉS DE LA PREMIÈRE MINISTRE POUR INITIER ET COORDONNER LA MOBILISATION

Placée sous l'autorité de la Première ministre, l'équipe du SGPE a pour mission d'initier et coordonner la mobilisation de toutes les parties prenantes. Elle est dirigée par **Antoine Pellion**, secrétaire général, également chef du pôle Écologie, Agriculture, Énergie, Logement et Transports au cabinet de la Première ministre.

Les missions confiées au SGPE

Initier et cadrer la mobilisation.
Le SGPE structure un cadre de travail efficace et productif pour tous les Ministères et parties prenantes. Il s'assure en amont de la détermination d'objectifs quantifiés clairs et organise les chantiers opérationnels.

2 Coordonner les travaux et l'action publique.

Le SGPE veille tout particulièrement

à ce que les actions décidées permettent d'atteindre les objectifs écologiques du Gouvernement et à faire arbitrer et mettre en œuvre de nouvelles mesures si nécessaire.

Mesurer.

Le SGPE est en charge du pilotage des indicateurs. Il assure le suivi de la mise en œuvre opérationnelle des actions décidées, et du respect de la trajectoire attendue, ou le cas échéant de la mise en place de mesures correctives.

Engager.

Le SGPE rend lisible, visible et accessible à tous les petits gestes, comme les grands engagements, et cherche à embarquer tous les Français et acteurs (citoyens, associations, collectivités locales, entreprises, corps intermédiaires...) dans cette transformation vitale et ambitieuse.

UN SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE (SGPE) AUX CÔTÉS DE LA PREMIÈRE MINISTRE POUR INITIER ET COORDONNER LA MOBILISATION

Une organisation agile

L'équipe est pluridisciplinaire et regroupe à ce jour une quinzaine de collaborateurs : des ingénieurs, des experts des questions environnementales, financières et économiques, des spécialistes de la mobilisation.

L'équipe s'appuie naturellement sur l'expertise et les travaux des ministères, des opérateurs, des inspections, des autres services de la Première ministre (France Stratégie, SGPI/France 2030, le Haut Conseil pour le Climat...), qui sont ses interlocuteurs du quotidien.



Contact

Service de presse de Matignon 57, rue de Varenne - 75007 Paris Tél. : 01 42 75 50 78/79